



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET  
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

**INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS  
ARABES**

**GROUPE DE TRAVAIL IV : PRESTATION DES SERVICES PUBLICS, PARTENARIAT  
PUBLIC-PRIVÉ ET RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION**

**QUESTIONNAIRE SUR DES  
ÉLÉMENTS POUR LA CRÉATION DE  
CAPACITÉS ET LA MISE EN ŒUVRE  
DE L'AIR**

**Division de la politique de la réglementation  
Gouvernance publique et développement territorial**

## CARTE ROUTIÈRE POUR L'INTRODUCTION DE L'AIR : QUESTIONS CLÉES

### Introduction effective de l'AIR

Les dix éléments des « meilleures pratiques » identifiés dans les pays de l'OCDE sont les suivants :

1. **Maximiser l'engagement politique en faveur de l'AIR ;**
2. **Déterminer avec soin les responsabilités pour les différents éléments du programme d'AIR ;**
3. **Former les responsables de la réglementation ;**
4. **Adopter une méthode d'analyse cohérente mais flexible ;**
5. **Élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de collecte des données;**
6. **Cibler les AIR ;**
7. **Intégrer l'AIR dans le processus d'élaboration des politiques, en commençant le plus tôt possible ;**
8. **Communiquer les résultats ;**
9. **Associer très largement le public au processus ;**
10. **Appliquer l'AIR aux réglementations existantes comme aux réglementations nouvelles.**

Source: OCDE (1997) *L'analyse de l'impact de la réglementation: Meilleures pratiques dans les pays de l'OCDE*, Paris.

#### *1) Maximiser l'engagement politique en faveur de l'AIR*

- Quelles institutions préconiseront et exigeront l'adoption de l'AIR ?
- Comment peuvent-elles obtenir et conserver un appui à un niveau politique élevé ?
- Serait-il possible d'annoncer publiquement une politique nationale qui vise expressément à favoriser une réforme réglementaire englobant l'ensemble des administrations ou un effort de qualité de la réglementation, notamment l'utilisation de l'analyse de l'impact de la réglementation ?

#### *2) Déterminer avec soin les responsabilités pour les différents éléments du programme d'AIR*

- Quels ministère ou autre institution prendraient l'initiative et la conduite de l'adoption de l'AIR ? Serait-il utile de définir un groupe de direction interministériel ?
- Vaut-il mieux que le programme de politique réglementaire retenu associe de nombreux ministères ou qu'il se limite à un seul ?

- Quelles perspectives offrirait la création d'un organe central à compétence générale pour la réforme de la réglementation et les opérations connexes, organe qui pourrait ensuite servir à suivre la qualité de l'AIR ?

### **3) Former les responsables de la réglementation**

- Une formation des agents qui effectuent l'analyse d'impact est-elle prévue ? Dans l'affirmative, qui peut en bénéficier ? Est-elle obligatoire ? Quelle est la fréquence de ces sessions de formation ?
- Dans le cas contraire, un organisme gouvernemental ou universitaire pourrait-il superviser l'organisation de ces cours ?
- Qui (outre les agents qui mettent en œuvre les projets pilotes d'AIR) aurait besoin de cette formation ?

### **4) Adopter une méthode d'analyse cohérente mais flexible**

- Quels sont les éléments constitutifs déjà en place dans votre pays ? Les projets ou propositions législatifs et réglementaires sont-ils assortis d'un exposé des motifs ? Procède-t-on à des études d'impact sur le budget et sur l'environnement ? Dans l'affirmative, quelle est la méthode appliquée ?
- Cette méthode pourrait-elle devenir une version « allégée » pour l'AIR ? Quels éléments faut-il améliorer ?
- Pensez-vous qu'une méthode en deux parties est adaptée à votre pays ?
- Le modèle proposé ci-dessus amène à considérer de multiples critères dans l'application d'un modèle d'AIR « allégé ». Veuillez vérifier soigneusement si le projet de réglementation retenu comme projet pilote pourrait faire l'objet d'une analyse selon ces critères.

### **5) Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de collecte des données**

- Dispose-t-on des données économiques nécessaires pour mettre en chantier une analyse quantitative des coûts et des avantages de la réglementation proposée ? Quelles institutions faut-il consulter pour s'assurer de la disponibilité de ces données ?
- Ces institutions coopèrent-elles au niveau international à la disponibilité et à la compatibilité des données pour les comparaisons internationales ?
- Comment les autorités peuvent-elles assurer l'exploitation optimale des données disponibles ? Faut-il qu'elles recrutent des spécialistes à cet effet ?
- Pour le projet pilote, quelles sont les données nécessaires ? Qui sera chargé d'assurer leur collecte ? Faut-il embaucher des experts à cet effet ?

### **6) Cibler les AIR**

- Quels sont, dans votre pays, les domaines réglementaires les plus délicats ? Quelles sont les questions classées comme prioritaires pour la politique de la réglementation ?
- Si l'analyse d'impact doit être adoptée, comment la cibler utilement ? S'intéresser à des catégories sociales précises qui seront touchées par la réglementation proposée ? Privilégier l'impact sur les entreprises et les PME en particulier ?

- Dans le projet pilote, quelles seront les catégories directement touchées ? Des formalités administratives viendront-elles s'ajouter aux charges des particuliers et des entreprises ?

### ***7) Intégrer l'AIR dans le processus d'élaboration des politiques, en commençant le plus tôt possible***

- Dans le processus législatif en vigueur dans votre pays, quel serait le meilleur moment pour lancer une AIR ? Quels sont les avantages d'inscrire l'AIR au début du processus réglementaire ?
- Comment l'AIR peut-elle contribuer utilement à la prise de décision ?
- Des mécanismes éprouvés sont-ils en place pour faciliter la communication entre les différentes institutions qui participent à la réglementation ?

### ***8) Communiquer les résultats***

- Quelle est l'audience des publications gouvernementales sur les questions relatives à l'action publique ? Comment faites-vous connaître au public les résultats de l'action gouvernementale ?
- Une fois le projet pilote d'AIR en place, puis réalisé, les autorités comptent-elles en communiquer les résultats au public ?
- Quels seraient, à votre avis, les moyens de communication les plus utiles et les plus efficaces pour favoriser la généralisation de l'AIR ?

### ***9) Associer très largement le public au processus***

- La consultation fait-elle partie de l'élaboration des lois dans votre pays ? Dans l'affirmative, est-ce une obligation légale ?
- Quelles formes de consultation du public sont utilisées ? Une consultation informelle ? Une notification et un appel public à commentaires ? Des réunions et des audiences publiques ?
- Qui prend part aux consultations ? Des experts des domaines pertinents ? Des représentants des divers ministères et départements touchés par la réglementation proposée ? Des représentants des entreprises ?
- À quels stades du processus réglementaire procède-t-on à la consultation ? Avant l'ébauche des projets ? Avant la formulation précise des projets ? Après la formulation précise des projets ?
- L'avis des personnes consultées est-il rendu public ?

### ***10) Appliquer l'AIR aux réglementations existantes comme aux réglementations nouvelles***

- La production réglementaire est-elle soumise dans la pratique à des prescriptions qualitatives ? Et la révision de la réglementation en vigueur ?
- Des programmes sont-ils déjà prévus pour réviser la réglementation en vigueur ? Dans l'affirmative, qui est chargé de l'administration de ces programmes ?